



MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
8h30 – 12h00

Prochaines permanences :
samedi 5 juillet 2014
9h30 – 11h30



Annick GUICHARD, Maire de Trèves, reçoit sur rendez-vous
Contacter le secrétariat de mairie :
Tel: 04. 72. 24. 91. 12. Mail: mairie@treves69.fr

Consultez toutes les infos communales
ainsi que l'Info - Trèves
sur le nouveau site de la commune de Trèves :
<http://mairie-treves69.com>

Dates à retenir

Boule amicale de Trèves Trophée du Pilat à Echallas Reprise des concours du vendredi soir	Dimanche 06 juillet Vendredi 27 juin
Mémoire Trivienne Exposition 10 ans de l'association	samedi 28 juin au dimanche 06 juillet Samedi 05 juillet
Ecole - Sou des Ecoles Kermesse	Samedi 28 juin
Vogue de Trèves	22-23-24 août
Rentrée scolaire	Mardi 2 septembre
Mémoire Trivienne Vendanges	Dimanche 14 septembre

BIBLIOTHÈQUE

Nouveautés :

- Muchachas: **K.Pancol**
- Le choix des filles : **L.Magnin**
- C'est le métier qui rentre : **S.Teshid**
- Les évaporés : **T.Reverdy**
- Messe noire : **O.Bardé-Cabuçon**
- Quatre murs : **K.Davrichewy**
- Les fidélités : **D.Brasseur**
- Et soudain tout change : **G.Legardinier**

Horaires
Tous les mercredis
de 16 h 00 à 18 h 30
Tous les samedis
de 10h à 12h



*Fermeture de la BIBLIOTHEQUE en Août
Réouverture Mercredi 10 septembre 2014*

Avec les vacances d'été qui approchent les délais
de délivrance de Carte d'identité s'allongent



Pensez à faire vos demandes
suffisamment tôt



URGENCES MÉDICALES
04.77.81.01.75
PHARMACIE de GARDE
04.77.47.50.91

En cas de panne ou problème sur les réseaux ,
appeler les N° d'URGENCE
seuls services compétents pour vous apporter
les renseignements nécessaires.

ERDF : 09 72 67 50 69

LYONNAISE DES EAUX :

-Service clientèle: 0977 409 443

-Urgences Techniques: 0977 401 131

FRANCE TELECOM : 10 14

POMPIERS SDIS : 18

GENDARMERIE : 17

LA POSTE : 3631 dysfonctionnement
services courriers.

ÉCOLE

Rentrée des classes Mardi 2 septembre 2014

« les temps Périscolaires »
sont mis en place dès la rentrée
les lundi-mardi-jeudi et vendredi
de 15h35 à 16h35

Merci d'inscrire les enfants
avant le 27 juin 2014

pour la période du 2 septembre au 18 octobre

*Pascale Rigaud / mairie de Trèves
se tient à votre disposition
pour répondre à vos questions.*

Recensement militaire

Tous les jeunes français (filles ou garçons)
doivent se faire spontanément recenser
entre le mois de leurs 16 ans et les 3 mois qui
suivent la date d'anniversaire

Cette formalité est obligatoire pour vous
inscrire sur les listes électorales

Vous avez à présent la possibilité
de pré remplir le document en ligne
à imprimer et à transmettre en mairie muni
du livret de famille + carte d'identité

Infos Commune



ECOLE - SOU DES ECOLES



L'équipe enseignante et le sou des écoles organisent la **KERMESSE Samedi 28 Juin 2014**

Spectacle à 11h, Repas partagé à midi.
- Jeux l'après-midi -



VENEZ NOMBREUX APPLAUDIR LES ENFANTS !!

Ludothèque à Trèves !

A partir du 30 Septembre (pour 11 semaines) chaque mardi, le Ludobus viendra sur notre commune; les jeux seront installés dans la salle sous le préau.

Nous recherchons des bénévoles (pour l'installation des jeux et pour jouer avec les enfants)

Si vous êtes intéressés, appelez la mairie au 04 72 24 91 12

ou Monique Imbert au 04 26 01 43 97



Centre de loisirs été 2014

DU 7 JUILLET AU 1^{ER} AOUT DE 9H À 17 H

A partir de 5 ans

Possibilités de cantine et garderie de 8h à 9h et de 17 h à 18 h



Matin : Ateliers créatifs

Les après-midi chaque semaine un thème :

Du 7 au 11 juillet : Découvertes des objets sonores

Sortie « Parc de la tête d'or »

Du 15 au 18 juillet : Enquête policière

Sortie « champêtre »

Du 21 au 25 juillet : Le monde de Disney

Sortie « Poney haras de Préjeurin »

Du 28 au 1^{er} aout : Le Jeu

Sortie « Walibi » et « ludothèque »



Les programmes sont disponibles en mairie

Infos Associations



BOULE AMICALE DE TRÈVES

CHALLENGE DU PILAT Edition n° 4
Organisé à ECHALAS
Dimanche 06 juillet 2014
À 13H30 en triplettes
Inscriptions et renseignements
au 06/81/60/05/99



**Les concours du vendredi soir
commencent vendredi 27 juin 2014
20h à la Trèverie**



La Mémoire Trivienne fête ses 10 ans

Samedi 5 juillet 2014

L'après midi : marche jusqu'au HAMEAU DE DIZIMIEUX, et visite de la chapelle...

Rendez-vous à 14H00 à la Trèverie.

Pour les personnes ne désirant pas faire la marche, rendez-vous au hameau de Dizimieux à 15H30.

Le soir : expositions, repas... et soirée animée par le groupe TRANSHUMANCE

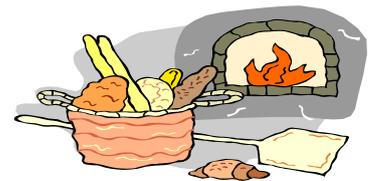
Possibilité de venir uniquement le soir. (rendez-vous à 18H30 à la Trèverie)

Prix repas : 6€ adulte, 3€ enfant.

Inscriptions auprès de Florence Badin 04.72.24.90.33

Samuel Poulat 04.72.24.98.92

Lionel Chevallier 04.72.24.93.20



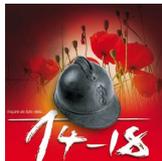
Exposition à l'occasion

de la Commémoration de la guerre 1914-1918

du samedi 28 juin au dimanche 6 juillet 2014

à la boulangerie « Au P'tit Creux du Pilat »

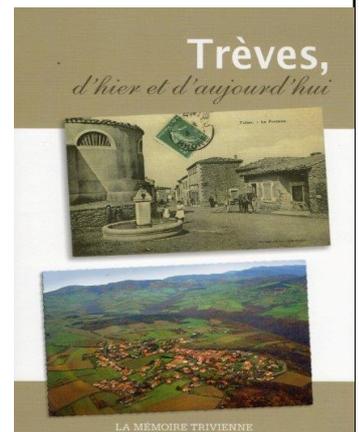
**Nous vous espérons
nombreux !!!!!!!!!!!**



Le livre « **Trèves d'hier et d'aujourd'hui** »
vient de paraître.

Ce livre présente des vues
anciennes et récentes de
Trèves, des vieux plans,
les Triviens...

En vente
à la boulangerie
(15 Euros).



L' Association des 4 Vents Section FOOT recherche pour la saison 2014 - 2015

Des bénévoles pour intégrer le bureau du foot

Des éducateurs pour l'équipe jeunes

(accompagnement et formation assurés)

Renseignements au 06/81/60/05/99



Infos Associations



Association des Jeunes de Trèves

VOGUE DE TRÈVES

22-23-24 AOÛT 2014



La Mémoire Trivienne

Retenez ,

Dimanche 14 septembre 2014

vendanges et Pressailles

à Trèves. à partir de 10 heures à la Trèverie

Repas sur place à midi.



Infos diverses



MIFIVA

Vous avez entre 16 et 25 ans et êtes sortis du système scolaire, la Mission Locale (MIFIVA) peut vous accueillir sur rendez-vous pour vous aider dans vos recherches :

- d'emploi ou d'alternance
- d'orientation ou de formation
- de logement, d'aide financière...

Pour nous rencontrer, vous pouvez prendre rendez-vous au 04.74.56.89.46.

Maud Sabot vous reçoit soit sur l'antenne à Condrieu , soit en mairie d'Echalas, de Loire/Rhône, de Longes, de Trèves ou de Ste Colombe.

AMBROISIE

Coupez court à L'ALLERGIE

la fin de l'été, les pollens d'ambroisie peuvent provoquer des allergies gênantes et parfois graves.

Agissez ! Empêchez la plante de pousser, détruisez-la ou alertez votre mairie.

INFORMEZ-VOUS ! Demandez conseil au Médecin ou Pharmacien

Appelez le numéro vert (gratuit) : 0 800 869 869

ENTRETIEN DES TERRAINS

Tout terrain non entretenu situé à moins de 50 mètres des zones habitées présente un danger réel : Allergies, incendie...

La loi oblige les propriétaires à faire les travaux d'entretien nécessaires .

Les propriétaires négligents tombent sous l'article 94 loi n°95-101 du 2 février 1995, codifié à l'article L.2213-25 du code général des collectivités, complété par l'article L322-4 du code forestier et seraient reconnus responsables de sinistre

visitez le site Internet : www.rhone.fr/ambroisie www.ambroisie.info



A

vi-

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Communiqué de la Gendarmerie d'Ampuis le 17 ou 04.74.56.10.26

QUELQUES CONSEILS AFIN DE VOUS AIDER A PREVENIR LES ATTEINTES AUX BIENS

Chaque année, les périodes de vacances scolaires sont propices à la commission de cambriolages, de vols de véhicules, de vols par ruse ou d'escroqueries de toute nature.

Comme chaque année, la gendarmerie nationale mène une campagne d'information en liaison avec les communes.

Le concours de la population est aussi un élément déterminant dans la lutte contre la délinquance ou contre l'insécurité, car il permet d'optimiser l'action des militaires de la gendarmerie.

Aussi, les gendarmes du groupement de gendarmerie départementale du Rhône ont l'honneur de vous prodiguer certains conseils qui vous permettront de mieux mettre en échec les voleurs.

Pour prévenir la commission d'un cambriolage ou d'un vol :

- Signaler la période de votre absence à la brigade de gendarmerie ou à la police municipale dont vous dépendez.
- Informez vos voisins de votre absence.
- Donner éventuellement une clé à un membre de votre famille, un ami ou un voisin afin qu'il anime la maison, qu'il vide la boîte aux lettres (faire éventuellement suivre votre courrier sur votre lieu de vacances) et qu'il soit en mesure de vous prévenir ou d'alerter la gendarmerie en cas de problème.
- Ne pas laisser de message évoquant votre absence sur le répondeur (faire éventuellement le transfert d'appel).
- Se méfier des personnes qui se présentent à votre domicile en usant d'une qualité de policier, de gendarme, de plombier ou d'agent EDF ou GDF qui peut être fautive, et demander systématiquement la production d'une carte professionnelle sans laisser entrer la personne dans votre domicile jusqu'à ce qu'elle ait pu expliquer et prouver la réalité du motif de sa visite (identité, coordonnées agence, ...).

Pour limiter les effets du cambriolage ou du vol :

- Ne pas laisser les valeurs, bijoux, cartes bancaires, chèques et les clés de votre véhicule en évidence ou dans un endroit facile à trouver ; pour cela, ne pas les entreposer dans la salle de bains, la chambre à coucher ou dans les bureaux et secrétaires. Privilégier des lieux insolites.
- Ne pas conserver de fortes sommes d'argent au domicile.
- Photographier le mobilier de valeur et les œuvres d'art, les faire expertiser. Les marquer avec des signes distinctifs (par exemple pour un bureau ou une commode, mentionner votre nom avec un feutre indélébile sous les tiroirs, dans les caissons). Conserver les factures ou tout document sur lesquels sont apposées les références des appareils mobiliers. Ces opérations permettront en cas de découverte de meubles suspects, de les identifier plus facilement et de vous les restituer.
- Ne jamais laisser les clés sur le démarreur, même si la voiture est dans le garage ou dans la cour.
- Ne jamais laisser le certificat d'immatriculation dans l'habitacle (la voiture peut être revendue très facilement ou circuler normalement) tant que le vol n'est pas déclaré.

De façon générale, nous vous demandons de signaler systématiquement à la gendarmerie (17) toute présence suspecte de personne ou de véhicule surtout si les individus que vous voyez vous sont inconnus. Nous vous invitons à relever les caractéristiques des véhicules aperçus (marque, type, couleur, immatriculation) et à nous les communiquer.

S'agissant de l'utilisation de votre carte bancaire :

Lors de vos retraits dans un distributeur de billets, il convient de respecter certaines règles simples afin d'éviter tout désagrément :

- Avant d'introduire sa carte bancaire, faire un tour d'horizon pour constater que l'environnement n'est pas suspect, pas de présence d'individu menaçant ou de voiture occupée par des personnes suspectes ;
- S'assurer que l'appareil est en état de marche et qu'aucune affichette relatant une panne n'y est apposée ;
- Faire son code confidentiel discrètement , ne pas agir en présence d'un client pressant ;
- Ne pas se laisser distraire pendant l'opération de retrait, rester vigilant ;
- Bien récupérer le ticket afin qu'il ne soit pas utilisé ultérieurement par des escrocs sur Internet ou auprès de société de ventes par correspondance.

Les gendarmes du groupement de gendarmerie départementale du Rhône, loin de vous inquiéter, espèrent que ces conseils, qui ne sont pas exhaustifs, vous seront utiles. Sachez que les gendarmes luttent quotidiennement contre les voleurs, les escrocs et autres personnes malfaisantes mais, avec votre concours, leur action pourra être encore plus performante.

Enfin, n'hésitez pas à vous rendre à la brigade de votre domicile afin d'y demander des conseils plus personnels et surtout n'omettez pas de signaler tout fait qui vous paraît anormal car

La sécurité est l'affaire de tous, « ensemble », luttons contre l'insécurité.

VOS GENDARMES vous souhaitent de passer de très agréables vacances.

